

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU COMITÉ DE SUIVI DU PROGRAMME INTERREG V Océan Indien

9 novembre 2018

CCI 2014TC16RFTN009



SOMMAIRE

1. Décisions du Comité de Suivi Interreg

2. Synthèse des interventions

3. Annexes

*Annexe 1 : Support de présentation de la réunion plénière
du CSI*

1. Décisions du Comité de Suivi Interreg du 9 novembre 2018

1.1 Etat d'avancement du PO Interreg

Le comité prend acte de l'avancement du programme, qui se caractérise notamment par un taux de programmation de 40,3 % de la maquette au 30/09/2018.

1.2 Modification des critères de sélection

Le comité approuve les modifications des critères de sélection des fiches actions du volet transnational 2.3, 6.1, 6.2, 6.3 et 8.2, suite à la demande du Conseil Départemental de Mayotte.

1.3 Orientations sur les ajustements du programme

Le comité approuve les orientations d'ajustements du programme, relatifs au plan de financement, aux indicateurs et à la composition du comité de concertation FED-FEDER

1.4 Points d'information

Le comité prend bonne note du calendrier actualisé pour la mise en œuvre du plan d'évaluation.

Le comité prend acte des actions entreprises en matière de communication et des avancées observées depuis le dernier comité.

2. Synthèse des interventions

Principaux points introductifs et transversaux

M. Didier ROBERT, Président du Conseil Régional de La Réunion, ouvre la séance plénière en soulignant l'attachement de la collectivité régionale à la mise en œuvre des actions de coopération dans l'océan Indien à travers l'installation de nouvelles antennes de La Région, des travaux menés pour l'articulation FED-FEDER ou encore de la signature d'une déclaration d'intention entre La Réunion et Mayotte. Il se félicite de la dynamique poursuivie sur les deux volets du programme 2014-2020 avec un taux de programmation de plus de 50% à fin 2018. Enfin, il indique que les efforts seront maintenus pour engager des opérations sur des thématiques nouvelles.

M. Alain ARMAND, Vice-Président du Conseil Départemental de La Réunion, rappelle que la politique de cohésion contribue largement au développement du territoire et à son rattrapage. Il salue les actions positives entreprises par l'autorité de gestion en faveur de l'articulation du FED et du FEDER ainsi qu'en matière de signature des conventions cadre Interreg et le très bon niveau de programmation. Il précise que le Conseil Départemental de La Réunion continuera par ailleurs à prendre part aux actions de coopération en particulier sur les thématiques liées à la mobilité et l'employabilité des jeunes ou encore la préservation et la valorisation du patrimoine culturel.

M. Sidi MOHAMED, Vice-président en charge des affaires européennes et de la coopération régionale du Conseil Départemental de Mayotte, se félicite tout d'abord de la tenue le 10 octobre 2018 d'un comité de pilotage Interreg à Mayotte.

M. MOHAMED salue par ailleurs l'excellente dynamique de programmation et la progression réelle depuis le dernier comité. La participation de Mayotte à 19 opérations programmées, dont 3 portées par des bénéficiaires mahorais témoigne de l'implication de Mayotte dans le programme. La signature de la déclaration d'intention entre le Conseil Régional de La Réunion et le Conseil Départemental de Mayotte le 9 octobre 2018 permettra de renforcer les relations déjà étroites entre les deux RUP françaises de l'océan Indien et de redoubler d'efforts en matière d'articulation des programmes et de communication à destination des bénéficiaires notamment mahorais.

Mme Octavia ROSE, 2^{ème} secrétaire – division de la politique étrangère, Département des Affaires Etrangères, représentante de Monsieur Vincent MERITON, Vice-Président, indique que la signature de la convention cadre Interreg avec la Région Réunion offrira une impulsion nouvelle à la coopération entre La Réunion et les Seychelles qui partagent les mêmes valeurs en faveur de la stabilité et de la paix dans l'océan Indien.

Mme Shakuntala JUGMOHUN, Cheffe de Cabinet du Ministre des Affaires Etrangères de Maurice, salue la signature en octobre 2016 de la convention cadre Interreg avec la Région Réunion qui a renforcé les relations déjà étroites et amicales entre La Réunion et Maurice et le rôle essentiel de l'Antenne de Région à Maurice dans la dynamisation des coopérations et l'émergence de projets ambitieux dans des domaines stratégiques comme la recherche ou la sécurité alimentaire. Elle note des avancées en matière de communication dans les pays partenaires et demande à l'autorité de gestion à poursuivre ses efforts en la matière. Enfin, Mme JUGMOHUN exprime son souhait de voir l'émergence de projets dans la thématique de l'économie circulaire qui constitue un enjeu central pour les territoires de l'océan Indien.

M. Mahamoud SOILIH, Ambassadeur de l'Union des Comores salue la signature de la convention cadre qui a permis de dynamiser les relations entre La France et Les Comores et les efforts considérables de l'antenne de la Région Réunion aux Comores dans son travail de terrain auprès des porteurs de projets. Il rappelle, à l'heure des réflexions

menées sur le post 2020, que les procédures européennes doivent pouvoir être adaptées aux contextes spécifiques tels que celui de l'océan Indien.

M. Eloi Alphonse Maxime DOVO, Ministre des Affaires Etrangères de Madagascar se réjouit du niveau positif de programmation qui a doublé depuis le dernier comité et de la participation active de son pays en tant que partenaire sur un grand nombre d'opérations. Il invite collectivement les partenaires à poursuivre les efforts pour favoriser l'émergence de nouveaux projets en particulier sur l'enjeu de la pollution marine dans un contexte d'accroissement des échanges maritimes dans l'océan Indien. Il rappelle que le FED offre des opportunités qu'il convient de mobiliser en complémentarité du FEDER. Enfin, il invite l'autorité de Gestion et les Etats partenaires à exploiter au maximum les opportunités offertes par le programme pour répondre aux défis présents et futurs de notre zone géographique.

M. Pierre Emmanuel LECLERC, rapporteur géographique de la DG Regio à la Commission Européenne, salue les bonnes performances du programme en termes de programmation et de certification en dépit de certains événements extérieurs. Il se réjouit également d'un large dépassement du seuil de dégagement d'office 2018 qui permet d'ores et déjà d'atteindre le seuil 2019. Il précise que les orientations d'ajustements du programme proposées par l'autorité de gestion vont dans le bon sens et permettent de bien anticiper les difficultés identifiées. Enfin M. LECLERC établit un point de situation des négociations en cours sur le post 2020 et les mesures en faveur de la simplification tant sur le futur règlement spécifique à la Coopération territoriale Européenne que le futur Règlement Général Portant Disposition Communes.

M. Loïc ARMAND, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, représentant M. Amaury DE SAINT-QUENTIN, Préfet de La Réunion, salue ce comité qui représente une occasion pour les partenaires du programme d'échanger sur les enjeux en matière de coopération dans l'océan Indien et se félicite des relations renforcées avec Mayotte. M. ARMAND souligne que la dynamique du programme s'affiche tant dans le bon niveau de programmation que le nombre important de comités de pilotage qui se sont tenus au cours de l'année. Il indique que les services de l'Etat et de l'AFD continueront d'accompagner l'autorité de gestion dans ses efforts pour la bonne mise en œuvre du programme et le cofinancement des actions.



UNION EUROPÉENNE

COMITE DE SUIVI INTERREG

ANNEXE 1 :

Support de présentation

Séance plénière

Comité de suivi INTERREG



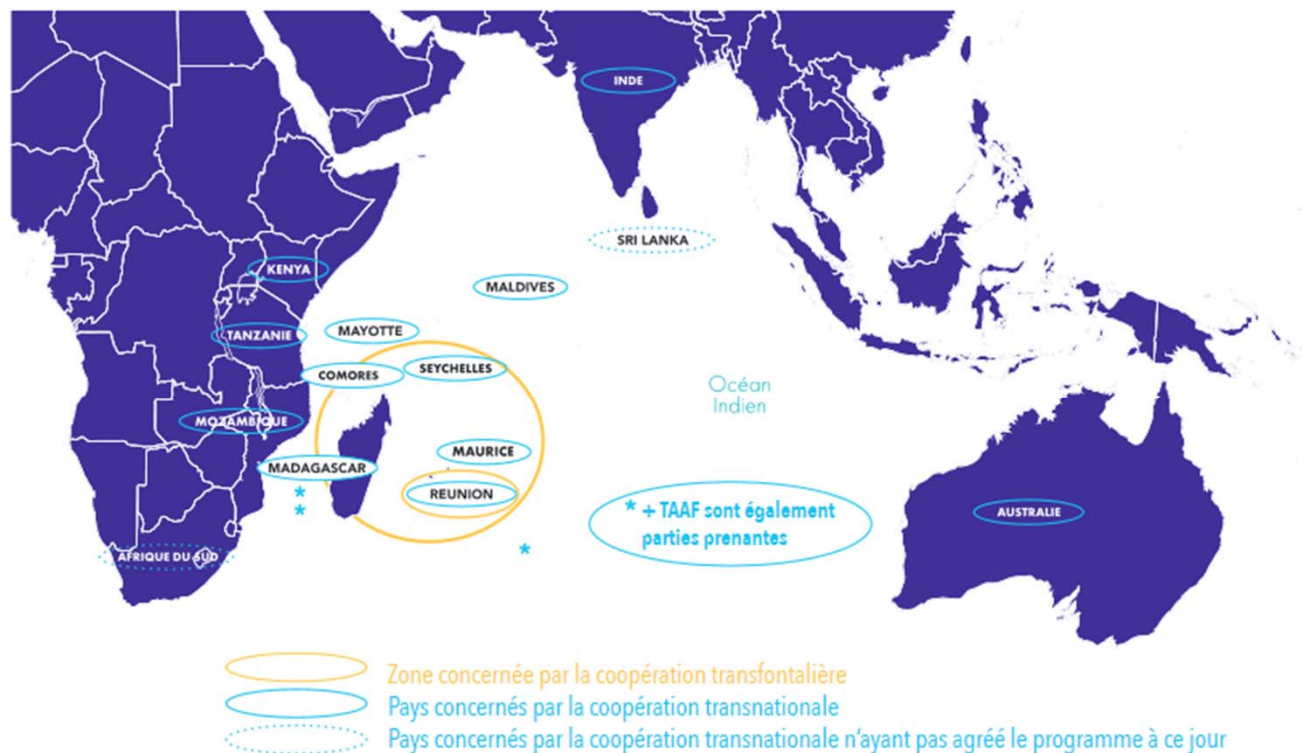
9 NOVEMBRE 2018 – MOCA

ORDRE DU JOUR

1. Dynamique d'avancement du programme
2. Modification des critères de sélection
3. Orientations sur les ajustements du programme
4. Points d'information

1- Dynamique d'avancement du programme

Présentation du programme Interreg V OI



Quelques chiffres

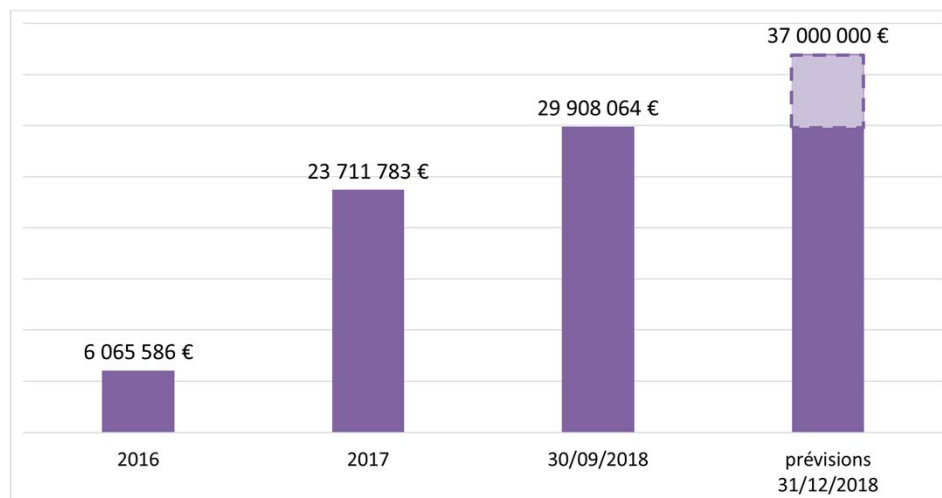
- Un volet transfrontalier et un volet transnational
- A ce jour 13 partenaires impliqués
- Montant coût total programme 74,3M€ dont 63,1 M€ de FEDER et 11,2 M€ de CPN

Vue d'ensemble de l'avancement

Programmation

- Au 30/09/2018 : 103 dossiers pour un coût total de 29,9 M€ et un montant FEDER de 25 M€ (soit 40,3% de la maquette)
- Prévisions pour fin 2018 : 37 M€ de coût total éligible (soit 50% de la maquette)

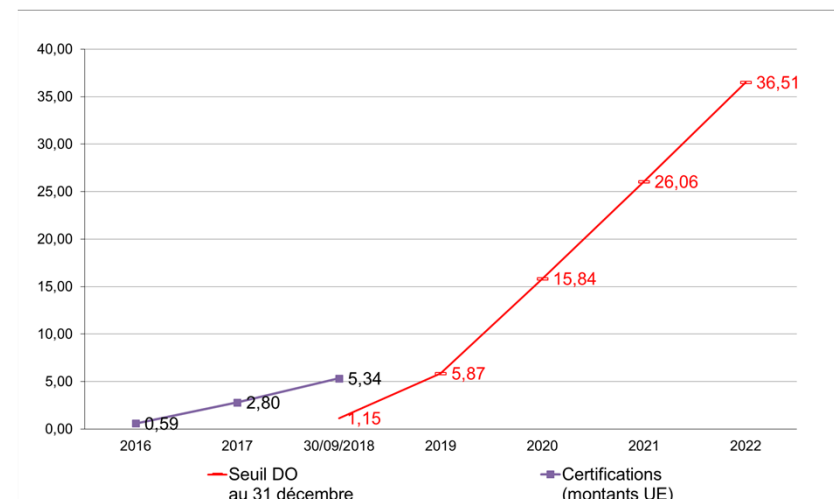
Evolution de la programmation depuis juillet 2016
(coût total éligible cumulé)



Certification :

- Certification actuelle (5,34 M€ de FEDER) largement supérieur au seuil de dégagement d'office pour l'année 2018 établi à 1,15 M€
- Taux d'erreur de 0 % sur les opérations auditées

Suivi du dégagement d'office
(montants FEDER certifiés au 30/09/18)

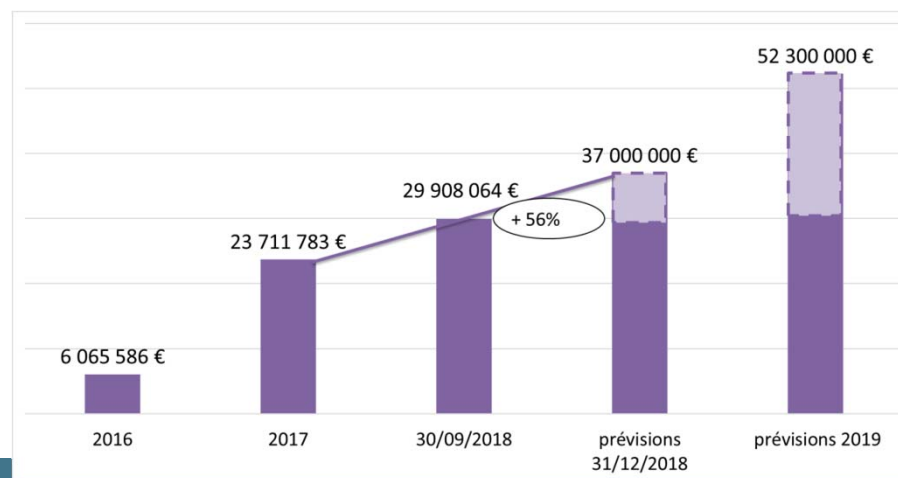


Perspectives de programmation 2018-2019

A la fin 2018, après 30 mois de programmation, il est prévu d'atteindre un niveau de programmation de 37 M€ en coût total sur l'ensemble des axes :

- ✓ Au 30/09/2018, un montant en coût total de 29,9 M€ a déjà été programmé dont 25 M€ de FEDER et près de 5 M€ de CPN principalement porté par la Région
- ✓ Les prévisions pour la fin d'année portent le taux de programmation à 50% de la maquette
- ✓ La dynamique positive devrait se poursuivre en 2019, notamment avec les ajustements de la maquette du programme

Evolution et perspectives de programmation (coût total éligible cumulé)



Conventions cadre signées



Convention-cadre signée le 11 octobre 2016



Convention-cadre signée le 30 novembre 2016



Convention-cadre signée le 14 août 2017



Protocole d'accord signé le 20 octobre 2017 –
signature de la convention prévue fin 2018

Coordination avec le FED et avec l'AFD

Comité de concertation FED-FEDER du 9 novembre 2018

Principaux projets FED-FEDER soutenus à ce jour :

- Baleines à bosse du sud de l'océan Indien
- Initiative nouvelle de surveillance des pêches, IOS net
- Volontaires de solidaires internationaux en poste à la COI

Perspectives pour 2019 :

- Grand Observatoire de l'océan Indien (en cours d'instruction)
- Articulation avec les projets 11^e FED en cours d'élaboration : sécurité alimentaire, entrepreneuriat, gestion des risques de catastrophe naturelle

Premier comité de suivi de l'accord cadre Région / AFD en avril 2018

Principaux projets FEDER – AFD soutenus à ce jour :

- Veille sanitaire régionale (complémentarité RSIE III et TROI)
- Développement économique (PRCC, étude croisière et formations APIOI)

Perspectives pour 2019

- Gestion et prévention des risques naturels (soutien à la PIROI)
- Autres pistes: schéma directeur eau Comores, urbanisme à Madagascar

Éléments issus de la réunion technique

Observations

- La Commission salue l'avancée de la programmation et de la certification sur les deux volets du programme Interreg, qui permet d'ores et déjà de dépasser le seuil de dégagement d'office de 2018 et d'atteindre, en fin d'année, celui de 2019.
- La Commission prend acte des difficultés engendrées par l'absence d'accord de l'Afrique du Sud et de la rigidité des procédures prévues par le règlement. Elle s'engage à soutenir l'autorité de gestion pour l'obtention de cet accord.
- Le dispositif de concertation entre les deux programmes Interreg de l'océan Indien, proposé par l'autorité de gestion, et validé lors du comité de pilotage du 10 octobre à Mayotte, est une initiative jugée très positive par la Commission, qui s'engage à le soutenir.

➤ Il vous est demandé de prendre acte de l'avancement du programme Interreg océan Indien.

2- Modification des critères de sélection

Modification des critères de sélection

- Propositions de modifications des fiches actions du volet transnational transmises par le Conseil Départemental de Mayotte en novembre 2017
- Concertation menée par le Département de Mayotte sur ces modifications et présentation des modifications au comité de pilotage organisée à Mayotte le 10 octobre 2018
- Suppression du critère « participation d'au moins un pays de la zone océan Indien hors COI et d'un partenaire de Mayotte et/ou de La Réunion » pour 5 fiches actions : 2.3, 6.1, 6.2, 6.3 et 8.2

Éléments issus de la réunion technique

Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<ul style="list-style-type: none">•La modification proposée des critères de sélection n'a pas fait l'objet de remarque.•Une observation a été formulée par un Etat partenaire sur les modalités de sélection des projets.	<p>L'autorité de gestion rappelle que le processus de sélection est conforme au programme approuvé et a fait l'objet d'une validation formelle lors de l'audit du DSGC(Descriptif du Système de Gestion et de Contrôle) qui a conduit à la confirmation de la désignation de l'autorité de gestion par le Premier Ministre.</p>

- Il vous est demandé de valider la modification des critères de sélection des fiches actions du programme Interreg océan Indien

3- Orientations relatives aux ajustements du programme

Ajustements du plan de financement

	Maquette initiale (dépenses publiques)	Proposition ajustements	Proposition de maquette modifiée
Axe I : Recherche TF	25 352 943	-4 000 000	21 352 943
Axe II: Recherche TN	6 058 825	500 000	6 558 825
Axe III : Développement économique TF	5 976 473		5 976 473
Axe IV: Développement économique TN	7 176 471		7 176 471
Axe V : Gestion des risques TF	3 682 353	1 500 000	5 182 353
Axe VI : Gestion des risques TN	4 035 296	-1 000 000	3 035 296
Axe VII : Patrimoine naturel TF	2 835 295	500 000	3 335 295
Axe VIII : Patrimoine naturel et culturel TN	1 458 824	1 500 000	2 958 824
Axe IX : Formation TF	7 917 652	2 000 000	9 917 652
Axe X : Formation TN	5 352 945	-1 000 000	4 352 945
Axe XI : Assistance technique TF	2 923 297		2 923 297
Axe XII : Assistance technique TN	1 532 454		1 532 454
TOTAL TF	48 688 013		48 688 013
TOTAL TN	25 614 815		25 614 815

Autres ajustements du programme

Des ajustements de certaines valeurs intermédiaires et cibles des indicateurs du cadre de performance et des autres indicateurs du programme

- Pas de modification substantielle du cadre de performance ni du plan des indicateurs
- Des ajustements consécutifs à la modification de maquette
- Quelques corrections méthodologiques

Modification de la composition du Comité de concertation FED-FEDER, pour y intégrer le Conseil Economique, Social et Environnemental de La Réunion (CESER) et le Conseil Economique, Social et Environnemental de Mayotte (CESEM), suite à sa demande en séance

Éléments issus de la réunion technique

Observations	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>La Commission souligne que les ajustements financiers proposés contribuent à la bonne gestion du programme. Au vu du calendrier chargé de fin d'année, la Commission demande que la modification formelle du programme soit soumise rapidement après validation par le comité de suivi. La Commission s'engage à traiter cette demande avec l'objectif d'obtenir une décision avant le 31/12/2018.</p>	<p>L'autorité de gestion s'engage à transmettre la demande dans la semaine suivant la validation par le Comité de suivi.</p>
<p>La Commission demande des précisions sur les modifications d'indicateurs des axes 2 (CO42) et 5 (IR04a).</p>	<p>L'autorité de gestion apporte les réponses qui conviennent à la Commission.</p>
<p>Le Conseil Economique, Social et Environnemental de Mayotte (CESEM) souhaite également intégrer le comité de concertation FED-FEDER.</p>	<p>L'autorité de gestion a marqué son accord.</p>

- Il vous est demandé de valider les ajustements à apporter au programme Interreg océan Indien, concernant le plan de financement, les indicateurs et la composition du comité de concertation FED-FEDER

4- Points d'information

Point d'avancement du plan d'évaluation

- Le Plan d'évaluation du programme Interreg V avait été actualisé de la façon suivante par le dernier comité de suivi :
 - ✓ Evaluation à mi parcours de mise en œuvre du programme : 2ème trimestre 2018,
 - ✓ Evaluation thématique : 3e trimestre 2018.

- Au regard de l'avancement du programme ces évaluations sont décalées et auront lieu au premier trimestre 2019.

- L'évaluation d'impact thématique envisagée portera sur les domaines du développement économique (axes 3 et 4) et de la formation (axes 9 et 10) ce choix de ces axes s'explique par le niveau d'avancement de ces axes.

Actions de communication

EVENEMENTS

- 3 ans de l'antenne de Maurice le 25 mai 2018
- Fête de l'Europe aux Comores le 23 juin 2018
- Inauguration du bureau de la Région à Maputo le 11 juillet 2018
- Signature de la déclaration d'intention de coopération avec le Conseil Départemental de Mayotte le 9 oct. 2018
- Inauguration de l'antenne de Région aux Seychelles le 24 octobre 2018

INFORMATIONS

- Assurée par les antennes de Région à Maurice, Comores, Seychelles et Madagascar (Volontaires de Solidarité Internationale)
- Réunion d'information à Maputo le 13 juillet 2018
- Présentation du programme à Mayotte le 8 octobre 2018

CREATIONS ET DIFFUSIONS

- Spot publicitaire sur Interreg (site Région, OTV)
- Guide du porteur de projet Interreg
- Bulletins d'informations pour pays partenaires
- Presse : parutions des appels à projets patrimoine culturel et coopération régionale jeunes océan Indien, à La Réunion et à Mayotte, articles dans le journal de La Région et presse locale

Éléments issus de la réunion technique

Observations

Le représentant des Comores, salue le travail d'information et de communication mené par l'antenne de la Région auprès des opérateurs publics et privés.

➤ Merci de votre attention